

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 10 septembre 2026
dans la salle Zuber de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le dix septembre de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Maire

Présents (28) : Mmes et MM. Catherine MATHIEU-BECHT, Patrick BOUTHERIN, Marie ADAM, Alexandre DURRWELL, Valérie MEYER, Philippe WOLFF, Sophie ACKER, Béatrice LORRAIN, Nicolas DESCLOUX, Marilyn ZAVAGNO, Christophe EHRET, Lauriane KRAFFT-WYBRECHT, Dominique THOMAS, Zineb ABDELLAOUI MAÂNE, Soraya BENDJEMA, Christian THOMA, Chantal SCHNEIDER, Michèle DURINGER, Rachel BAECHTEL, Martine KOEBERLE, Jean-Marc NICO, Miné SEYHAN, Olivier BECHT, Bilge BAYRAM, Simon MULLER, Cédric SCHRUTT, Damien GUILLAUME et Bastien ROHRBACH

Excusés (5) :

M. Moncef HALLOUL (procuration à Mme ZAVAGNO)
M. Eddie WAESELYNCK
Mme Norah ARKAM (procuration à M. EHRET)
M. Simon BONNEFOND (procuration à Mme LORRAIN)
M. Benjamin PITOIZET (procuration à M. DESCLOUX)

-o-O-o-

Point 5 de l'ordre du jour

Décision Modificative n°2 du Budget 2026

Section de fonctionnement

Recettes

Le résultat de fonctionnement reporté est augmenté de 17 centimes pour tenir compte d'une observation de la préfecture, alors que ce résultat avait été arrondi à l'euro inférieur.

Les produits des services et du domaine augmentent de près de 88.000 € pour tenir compte d'une participation du SIHE pour le remplacement de la clôture de la gendarmerie, avec création d'un nouvel accès (70.000 €), et d'une augmentation des recettes prévisionnelles de la boutique du Musée.

Les impôts et taxes augmentent légèrement du fait du reversement par l'Etat d'une partie du prélèvement effectué en 2025 au titre du DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel).

Pour le chapitre des dotations et subventions, quelques ajustements aboutissent à une baisse de 7.650 €.

Enfin les autres produits de gestion courante augmentent de 8.893 € (remboursement de sinistres, pénalités reçues).

Dépenses

Les charges générales diminuent de 10.604 € tandis que les autres charges de gestion courante augmentent dans le même temps de 12.150 €. Ces mouvements résultent principalement de transfert à l'intérieur des chapitres ou entre chapitres, pour rééquilibrer au fil de l'exercice, les différentes lignes budgétaires, divisées par comptes et par centres de coûts. Le chapitre 65 comprend également le remboursement à une entreprise de pénalités provisoires, dans la mesure où elle a comblé son retard (chantier de la restauration de la Commanderie) ou les différents versements adressés à M2A (sinistre, aide petite enfance).

Le chapitre 023 virement à la section d'investissement permet de transférer des crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (en particulier pour le financement du projet concernant la gendarmerie de RIXHEIM).

Section d'investissement

Les recettes de la section d'investissement augmentent de 152.534.80 € dont 97.534 € au titre du virement de la section de fonctionnement déjà cité, et 55.000 € au titre de la cession de deux véhicules utilitaires.

Ces recettes nouvelles sont employées à raison de 50.000 € de subvention à Néolia pour la réalisation d'un collectif rue de Mulhouse (montant déductible des pénalités au titre de la loi SRU), 56.600 € redéployés sur les immobilisations corporelles en cours (équipements, aménagement de terrain, cimetière), 25.934 € pour les immobilisations en cours (opérations de travaux) et 20.000 € pour l'annuité à verser à l'EPF pour l'acquisition d'une partie du terrain de l'ancienne casse-auto.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES chapitre

011	charges générales	-10 604 €
65	autres charges de gestion courante	12 150 €
023	virement à la section d'investissement	97 534 €

RECETTES chapitre

002	résultat de fonctionnement reporté	0,17 €
70	produit des services et du domaines et ventes diverses	87 995,83 €
73	impôts et taxes	9 841 €
74	Dotations, subventions, participations	-7 650 €
75	autres produits de gestion courante	8 893 €

total		99 080 €
-------	--	----------

total		99 080 €
-------	--	----------

INVESTISSEMENT

DEPENSES chapitre

204	subvention d'équipement versé	50 000 €
21	immobilisations corporelles	56 600,80 €
23	immobilisations en cours	25 934 €
27	autres immobilisations financières	20 000 €

RECETTES chapitre

001	résultat d'investissement reporté	0,80 €
021	virement de la section de fonctionnement	97 534 €
024	produit des cessions	55 000 €

total		152 534,80 €
-------	--	--------------

total		152 534,80 €
-------	--	--------------

L'ensemble des mouvements de crédits sont présentés dans le document joint (décision modificative n°2)

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'approuver l'inscription au Budget 2026 des modifications ainsi présentées.

= = = = =

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 14 septembre 2026

Le Maire,



Catherine MATHIEU-BECHT

Le Secrétaire de séance,



Olivier CHRISTOPHE

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **14 SEP. 2026**